

# PREPARATION A L'AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR) NIVEAU « OPERATEUR »

Sécurité des réseaux :  
Articles R554-1 et suivants du code  
de l'environnement  
Arrêté du 15 février 2012  
Formation à la sécurité et  
évaluation du travailleur :  
Articles L4121-4, L4141-2, R414-13 et  
14 du code du travail

## FORMATION EN PRESENTIEL

### Public

- Conducteurs d'engins et suiveurs d'engins travaillant sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).  
- Toute personne, même non conducteur ou suiveur, devant assurer des travaux urgents sur ou à proximité de ces réseaux (nécessités par des raisons de sécurité, par la continuité d'un service public, etc.).

### Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'identifier les risques en temps réel lors des interventions à proximité des réseaux, et de mettre en œuvre les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement.

### Prérequis

Aucun

### Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour les modalités organisationnelles à adapter au handicap.

### Durée

7 heures

### Tarif

\*Nous consulter

## CONTENU

### Enseignements théoriques niveau « Opérateur »

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Risques afférents aux réseaux :
  - Selon les caractéristiques des énergies liés aux atteintes aux réseaux existants
  - Utilisation des moyens de protection collective et individuelle
  - Compréhension et respect :
    - De son environnement
    - Des marquages-piquetages
    - Des signes avertisseurs et indicateurs
    - Des moyens de repérage
  - Du terrain
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident
- Règle des « Quatre A »

### Enseignements pratiques

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

## ORGANISATION

### ➤ Limite d'effectif

- Maximum : 12 participants

### ➤ Moyens pédagogiques et techniques

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.  
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

- Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.

Equipements à fournir obligatoirement :

- Installations et zones de marquages-piquetages représentatives de tous les types de réseaux
- Salle unique équipée d'un poste informatique par stagiaire, tous connectés à Internet

### ➤ Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen d'une fiche standardisée correspondant à une procédure intégrée au système qualité de l'organisme.

- QCM en ligne encadré par l'Etat

- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

- Formulaire d'évaluation de la formation.